

ÉDITORIAL

On lira dans la rubrique DOCUMENTS de ce bulletin la circulaire ministérielle du 3 novembre "Développement de l'informatique dans l'enseignement" qui comporte des éléments convenant à l'E.P.I. Ainsi est réaffirmée la liberté pédagogique : "la responsabilité d'utiliser dans sa démarche pédagogique tel ou tel logiciel relève de l'enseignant". Mais les logiciels sont seuls évoqués alors qu'ils sont inséparables des matériels et des recherches pédagogiques et que l'informatique dans l'enseignement est d'abord affaire de formation et d'animation. On peut utilement comparer ce texte avec le second MANIFESTE de l'E.P.I. qui est à nouveau publié ici.

1987 s'annonce année difficile pour l'association comme pour beaucoup d'autres organisations, pour les enseignants publics, pour le service public. Déjà en novembre 1985, avait été noté le ralentissement de la croissance de l'association. Malgré la participation multiforme de l'E.P.I. à INFORMATIQUE POUR TOUS, les espoirs placés dans ce plan d'un essor au moins comparable à celui des années 1980 à 1984, ont jusqu'à présent été déçus. Le Bureau national (B.N.) et le Conseil d'administration (C.A.) ont donc été amenés à poser à l'Assemblée générale (A.G.) des questions pressantes (vente des publications hors du réseau associatif, diffusion de logiciels, rôle de la télématique, collaboration à des entreprises d'organisations proches de l'E.P.I.). Des décisions prudentes ont été prises. On trouvera dans ce bulletin les deux comptes rendus du C.A. et de l'A.G. que nous avons voulus les plus complets possibles. Dans un an, à la lumière de l'expérience, un nouvel examen permettra à l'A.G. de se déterminer plus nettement, en pleine connaissance de cause. Très sensible à la critique qui a été faite de l'insuffisance de la durée des débats en C.A. comme en A.G. et devant l'impossibilité de multiplier les réunions, le B.N. a le souci de mieux préparer les débats (qui seront toujours trop brefs) et les décisions des instances statutaires (qui seront toujours délicates à prendre). Dans l'allocution de clôture de l'A.G. appel a été lancé à la participation de tous aux débats par contributions écrites dans les bulletins ; cet appel est renouvelé : vos réflexions, critiques, propositions doivent figurer dans les publications de l'E.P.I. Ainsi la préparation des prochains C.A. et A.G. pourra être facilitée, notamment par les bulletins de juin et septembre prochains.

Dans cet aspect de la vie associative, indispensables sont aussi les relais des sections régionales et départementales.

Décisive pour l'avenir de l'association, l'amélioration du fonctionnement interne doit également apparaître dans les résultats de l'actuelle campagne d'adhésions et d'abonnements pour 1987. Que chacun renouvelle rapidement son adhésion et fasse un exceptionnel effort pour susciter les adhésions nouvelles qui sont le moyen le plus sûr du développement de l'association.

E. Péliisset
15 novembre 1986